



## Outil de recherche en direct pour obtenir de l'information sur les produits

### Juin 2001

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire améliore en permanence sa capacité d'information à l'intention du public par son site Internet. Avec un moteur de recherche, on peut accéder à la série complète des étiquettes. Tout usager de l'Internet peut y trouver l'information sur les étiquettes.

Afin de compléter ce service, l'ARLA a mis également au point un outil qui cherche l'information sur les produits. La présente note réglementaire décrit ce nouveau service.

*(also available in English)*

**Le 1 juin 2001**

**Ce document est publié par la Division de la gestion des demandes d'homologation et de l'information, Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

**Coordonnatrice des publications  
Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire  
Santé Canada  
I.A. 6602A  
2720, promenade Riverside  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0K9**

**Internet : [pmra\\_publications@hc-sc.gc.ca](mailto:pmra_publications@hc-sc.gc.ca)  
[www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/](http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla/)  
Service de renseignements :  
1-800-267-6315 ou (613) 736-3799  
Télécopieur : (613) 736-3798**

## **Outil de recherche pour l'information sur les produits et les étiquettes**

### *Outil de recherche pour les étiquettes*

En mai 2000, l'ARLA a publié sur son site Internet l'ensemble complet d'étiquettes des produits actuellement homologués. On peut consulter toute cette série d'étiquettes par une simple touche de clavier.

### *Outil de recherche pour l'information sur les produits*

Dans un souci constant d'améliorer l'accessibilité à l'information sur les produits antiparasitaires homologués, nous avons perfectionné notre service de recherche pour les étiquettes. En plus de ce service, on peut maintenant effectuer des recherches sur les sujets suivants :

- Numéro d'homologation
- Titulaire de l'homologation
- Nom du produit
- Type de commercialisation
- État d'avancement de l'homologation
- Nom de la matière active
- Date d'expiration
- Numéro d'enregistrement du Chemical Abstracts Service

## **Contexte**

Ces dernières années, l'ARLA s'est efforcée d'améliorer l'efficacité de l'examen des demandes d'homologation et de fournir des outils électroniques de plus en plus performants. Les projets pilotes de demandes et de formules présentées par voie électronique, tant à l'interne qu'avec les titulaires d'homologation de pesticides, ont apporté des avantages significatifs, aussi bien à l'ARLA qu'à l'industrie des pesticides, en réduisant les coûts et en diminuant la paperasserie. L'ARLA a récemment annoncé que dès le 1<sup>er</sup> avril 2001 son site Internet sera le principal outil pour la diffusion de l'information. Notre but est d'utiliser de façon optimale la technologie actuelle de l'Internet et d'incorporer à notre niveau l'initiative du « Gouvernement en direct » du gouvernement fédéral.

Les moyens de recherches améliorés pour l'information sur les produits permettront aux titulaires d'homologation, aux provinces, aux territoires et au public d'avoir accès directement aux renseignements sur les pesticides et leur utilisation.

Les activités et les documents concernant l'accès en direct à l'ARLA sont disponibles directement sur le site Internet de l'Agence, qui est maintenant son principal véhicule de communication, à l'adresse suivante :

<http://www.hc-sc.gc.ca/pmra-arla>.

Pour plus d'information sur les activités en direct de l'ARLA, veuillez communiquer avec le Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire ou écrire à l'ARLA.